



Commission permanente du Conseil régional

Lundi 6 juillet 2009

—

Maison de la Région
Poitiers

Région Poitou-Charentes
Contact presse
Anne-Cécile Auguin
06 72 88 76 95
ac.auguin@cr-poitou-charentes.fr

Principales mesures

Six décisions importantes seront débattues lors de cette Commission permanente du Conseil régional Poitou-Charentes :

■ **Heuliez**

La Région a finalisé un accord avec la branche professionnelle et l'Etat pour la sécurisation professionnelle de 600 salariés d'Heuliez (au lieu de 500 initialement prévus) afin d'éviter de licencier des personnes qualifiées dont la société aura besoin à court et à moyen terme pour la production des véhicules électriques.

■ **Croissance verte**

La Région renforce son soutien aux nouvelles entreprises innovantes et crée un Fonds Commun de Placement pour l'Innovation (FCPI) Poitou-Charentes Croissance verte et innovation.

■ **Agriculture**

La Région soutient la constitution du Biopôle Régional Caprin Poitou-Charentes.

■ **Apprentissage**

La Région renforce son action en matière de formation pour améliorer l'égalité d'accès et la qualité de l'offre par la mise en oeuvre de 4 nouvelles actions.

■ **Emploi des jeunes**

La Région favorise l'emploi des jeunes en les aidant pour l'obtention du BAFA (500 places au lieu de 115 en 2008) et du BNSSA.

■ **Vivre ensemble**

La Région met en oeuvre le plan d'équipement informatique en faveur des seniors vivant en milieu rural : 43 associations ont d'ores et déjà répondu présentes.

Reprise d'Heuliez : Grâce à la convention régionale, 220 salariés en sécurisation de parcours, au lieu de 130 initialement prévus

En adéquation avec sa politique régionale visant à promouvoir la conversion écologique de l'économie et une croissance verte en faveur de l'emploi, Ségolène Royal propose à l'ensemble des élus du Conseil régional Poitou-Charentes de prendre des mesures exceptionnelles pour la formation et la sécurisation professionnelle des salariés d'Heuliez. Ces mesures visent à éviter le licenciement de personnes qualifiées dont la société, notamment au titre de la production des véhicules électriques, aura besoin à court et à moyen terme.

L'action de la Région se concrétisera par la mise en place d'un programme spécifique de sécurisation des parcours professionnels qui permettra à 220 salariés* de bénéficier d'une formation qualifiante d'une durée moyenne de 600 heures correspondant à la fois à leurs besoins et aux attentes de l'entreprise. Les passerelles entre les différentes actions proposées seront encouragées et les salariés pourront bénéficier, pendant toute la durée de leur parcours, du chômage partiel.

Des mesures destinées à encourager les solutions alternatives de reclassement seront également proposées afin d'éviter des licenciements économiques via notamment des mutations internes, l'accompagnement des réductions d'horaires dans le cadre d'une procédure de chômage partiel, via également les mises à disposition d'autres entreprises de salariés d'Heuliez.

Ségolène Royal propose, lors de cette Commission permanente, de valider la Convention-Cadre avec le repreneur d'Heuliez, avec un engagement régional de 3 531 000 euros.

La Région va également participer à hauteur de 5 millions d'euros au capital de la société.

- A noter que la proposition initiale du repreneur était de 130 personnes. Suite aux contacts avec la Région un accord est intervenu pour porter les actions de sécurisation à 220 personnes, soit 90 de plus.

Croissance verte

La Région renforce son soutien aux nouvelles entreprises innovantes et crée un Fonds Commun de Placement pour l'Innovation (FCPI) Poitou-Charentes Croissance verte et innovation

La Région Poitou-Charentes a fait le choix de réussir la transition économique et sociale de son développement en proposant et animant le modèle économique d'une croissance verte fondée sur l'innovation. La Région a ainsi initié la création du Pôle de compétitivité régional des éco-industries qui fédère actuellement plus de 400 entreprises, laboratoires de recherche et universités. Ce projet, lancé dès 2004, illustre la volonté régionale de faire de Poitou-Charentes un territoire d'excellence en matière de croissance verte avec des filières innovantes et compétitives,

Avec la crise économique et financière, mais aussi écologique et sociale, Ségolène Royal tient à réaffirmer son soutien aux nouvelles entreprises innovantes de Poitou-Charentes et propose à cette fin, lors de cette Commission permanente, de :

- **Renforcer les capacités d'intervention de Poitou-Charentes Innovation par l'attribution d'un apport en compte courant de 3,5 M€.**

Objectif : aider les jeunes entreprises innovantes de Poitou-Charentes à se doter de fonds propres via Poitou-Charentes Innovation afin qu'elles puissent avoir les moyens nécessaires à leurs projets de développement.

- **Lancer un appel à projet pour la création d'un Fonds Commun de Placement pour l'Innovation (FCPI) Poitou-Charentes Croissance verte et innovation.**

Objectif de ce Fonds : accompagner les entreprises innovantes de la région, notamment celles du Pôle des éco-industries, par l'investissement d'une part significative de son actif. Ce Fonds vise à mobiliser l'épargne des habitants de Poitou-Charentes comme de l'ensemble des Français pour le soutien de projets innovants. Il complète les autres outils financiers de la Région (FIP).

Participation de la Région à ce FCPI : 1 M€.

La Région soutient la création du Biopôle Régional Caprin Poitou-Charentes

Prenant acte que le Poitou-Charentes est la première région caprine avec 1/3 du cheptel national dotée d'un fort potentiel de développement économiques, social et environnemental, Ségolène Royal a décidé d'impulser une nouvelle dynamique à cette filière et de favoriser, à cette fin, la création du Biopôle Régional Caprin Poitou-Charentes.

L'objectif de ce Biopole consistera à mieux valoriser les atouts de notre Région, première productrice de lait de chèvre, et de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière caprine dans les domaines de l'élevage, de la transformation des produits, de la formation, de la recherche et de l'innovation pour une meilleure synergie et efficacité d'action.

Une première rencontre pour la mise en place de ce Biopôle s'est d'ores et déjà tenue le 20 mars dernier, à Melle, avec tous les acteurs intéressés et soucieux d'apporter leurs contributions.

Suite à cette rencontre, deux appels à projets ont été retenus dans l'objectif de :

- proposer des solutions concrètes pour la conception de bâtiments évolutifs et réalisables par les éleveurs caprins, à moindre coût en termes d'économies et de production d'énergie, diminuant ainsi les contraintes liées au travail ;
- favoriser une meilleure autonomie fourragère et ainsi développer l'alimentation des chèvres avec de l'herbe.

Formation - Apprentissage

La Région renforce son action en matière de formation pour améliorer l'égalité d'accès et la qualité de l'offre

Par cette décision, la Région renforce son engagement en faveur du développement des formations par l'apprentissage, voie de réussite par excellence pour l'accès aux métiers.

Quatre actions concrètes sont proposées lors de cette Commission permanente :

- **Amélioration de la qualité des formations par l'apprentissage via :**

- **des actions de soutien pour les apprentis les plus en difficulté** (individualisation, adaptation des parcours en fonction des profils de jeunes accueillis, actions spécifiques pour public Travailleur Handicapé ou relevant de la commission départementale d'éducation spéciale, tutorat, cellules d'appui, accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale...);
- **le développement des formations** (secteur sanitaire et social, ouverture vers les TPE et grandes entreprises, formations à la fonction de futurs repreneurs et patrons de TPE, PME, actions de communication, d'information, prospection vers les entreprises);
- **des projets innovants**, projets qui ne s'inscriraient dans aucun des axes prioritaires proposés par la Région et dont le caractère innovant serait manifeste,

Dotation régionale : 8 874 959 euros

- **Carte des formations : lancement d'un nouvel appel à projets pour préparer la rentrée 2010**

Poursuivant toujours le même objectif d'améliorer qualitativement l'offre de formation, tout en régularisant quantitativement les flux en apprentissage, Ségolène Royal propose de lancer un nouvel appel à projets auprès des CFA et SA afin de préparer l'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2010 et ainsi :

- développer l'apprentissage en priorité sur des secteurs qui rencontrent de réelles **difficultés de recrutement** ;
- contribuer à l'aménagement et à l'attractivité du territoire en proposant **une offre de formation innovante en région** ;
- élargir le choix des métiers accessibles par voie de l'apprentissage pour répondre aux opportunités de création d'emplois qui accompagne la croissance verte, notamment les énergies renouvelables et la « **lutte pour la réduction des pesticides** » ;

- répondre aux besoins de formation des jeunes à la création ou à la reprise d'activité ;
- prendre en compte **les besoins émergeant des collectivités locales** qui constituent un des axes de développement en matière d'apprentissage dans le secteur public.

● **Modernisation de l'apprentissage**

Ségolène Royal propose à l'ensemble des élus du Conseil régional Poitou-Charentes de signer un avenant pour 2009 et 2010 au Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le développement et la modernisation de l'apprentissage conclu en 2005.

La signature de cet avenant permettra concrètement de :

- adapter aux besoins le nombre, la taille, la qualité et la nature des locaux de formation ;
- augmenter le taux d'occupation des formations existantes ;
- réduire le taux de rupture des contrats d'apprentissage et d'assurer le remplacement en cas de rupture ;
- développer des aides à la mobilité des apprentis

-

● **Mise en place d'une formation pour les salariés en insertion**

L'insertion par l'activité économique est un des moyens mis en place pour accompagner les transitions socioprofessionnelles des personnes les plus éloignées de l'emploi grâce à une pédagogie reposant sur la mise en situation de travail salarié.

Ségolène Royal propose d'aller encore plus loin dans cette démarche en donnant la possibilité à ces personnes de bénéficier d'une formation qualifiante, parallèlement à cette période d'insertion, afin qu'elles puissent retrouver plus facilement un emploi stable et pérenne. Cette décision se concrétisera via les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), avec un soutien de régional de 150 000€.

La Région favorise l'emploi des jeunes en les aidant pour l'obtention du BAFA* et du BNSSA**

*Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

** Brevet National de Sauvetage et de Secourisme Aquatique

● BAFA : 500 bénéficiaires en 2010 grâce au financement régional

Ségolène Royal propose de reconduire pour l'année 2009-2010 le dispositif d'aide à l'obtention du BAFA, portant le nombre de lycéens bénéficiaires à 500, contre 115 l'année précédente.

Cette aide permettra concrètement aux bénéficiaires de développer des qualités telles que la prise d'initiative et la responsabilisation, tout en ayant la possibilité d'accéder à une certaine autonomie matérielle et financière.

En contrepartie de la prise en charge du coût de la formation par la Région, le bénéficiaire s'engage à :

- faire preuve d'assiduité et de sérieux tout au long de la formation,
- effectuer son stage pratique à l'occasion des vacances scolaires 2009-2010 (14 jours obligatoires),
- être présent à la Créateuf 2010, festival des talents lycéens, pour aider au bon déroulement de cette journée.

Le bénéfice de l'aide sera accordé après examen par un jury appréciant la motivation des demandeurs. L'aide de la Région correspond à une prise en charge directe du coût de formation auprès des organismes de formation.

● BNSSA : 100 bénéficiaires en 2010 grâce au financement régional

Ségolène Royal propose également de reconduire pour l'année 2009-2010 le dispositif d'aide à l'obtention du BNSSA, en favorisant les jeunes issus des quartiers populaires urbains ou en milieu rural isolé.

En contrepartie de l'aide régionale d'un montant de 1 000 € pour un BNSSA « mer » et de 500 € pour un BNSSA « piscine », le bénéficiaire s'engage à :

- passer les épreuves du BNSSA en 2010,
- travailler une saison en Poitou-Charentes en 2010,

La Région met en oeuvre un plan d'équipement informatique en faveur des seniors vivant en milieu rural : 3900 personnes au sein de 43 associations ont d'ores et déjà répondu présentes

Consciente que les nouvelles technologies et en particulier Internet peuvent constituer un lien social et inter-génération indispensable aux seniors vivant en milieu rural, de même qu'ils peuvent être un moyen d'information et d'accès aux services, la Région a lancé, le 12 mai dernier, un appel à projets pour mettre en oeuvre un plan d'équipement informatique en faveur des associations de seniors. Ce dispositif vient compléter le Plan numérique régional en étendant l'action de la Région à des publics qui ont parfois du mal à accéder aux technologies de l'information et de la communication. L'objectif est de favoriser l'accès des seniors isolés aux nouvelles technologies en mettant à leur disposition dans les associations qu'elles fréquentent des ordinateurs avec accès à Internet.

3900 personnes au sein de 43 associations de seniors en milieu rural ont d'ores et déjà répondu présentes à cet appel à projets.

La Région réserve, à cet effet, une dotation financière de 150 000 euros.

Face au succès du premier appel à projets, il est proposé de relancer un nouvel appel à projets.